

## Agrément du LPEE-LNM pour les opérations de vérification métrologique par Décision du Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a octroyé depuis le 26 décembre 2019, après évaluation, deux agréments au **Laboratoire National de Métrologie (LPEE-LNM)** sis au Km 7, route d'El Jadida, Casablanca :

<b>Agrément M.15.12.2.19</b>	<b>Vérification métrologique première des Compteurs d'Énergie Électrique (CEE)</b>
<b>Agrément M.06.13.24.19</b>	<b>Vérifications métrologiques première et périodique des Instruments de Pesage à Fonctionnement Non Automatique (IPFNA)</b>

Pour toute information complémentaire, contacter SVP :

- **A. ZITI**                      Expert en métrologie légale des CEE ; [ziti@lpee.ma](mailto:ziti@lpee.ma) ; (+212 6 61 09 43 38)
- **L. MECHKOUR**            Expert en métrologie légale des IPFNA ; [mechkour@lpee.ma](mailto:mechkour@lpee.ma) ; (+212 6 61 26 49 77)

### Grille des tarifs applicable à compter du 01 Janvier 2022

#### Compteurs d'énergie électrique en vérification première au Laboratoire (\*)

Quantité sur commande	≤10	11 à 600	601 et plus
<b>PRIX UNITAIRE HT (**)</b>	100,00 DH	90,00 DH	80,00 DH
<b>Nombre minimal (N) de compteurs à mettre à la disposition du Laboratoire par livraison</b>	-	N = 10 Si commande < 30	N = 150
		N = 30 Si commande ≥ 30	

#### Instruments de pesage à fonctionnement non automatique en vérification première au laboratoire (\*) ou sur site (\*\*)

Classe	Portée maximale	PRIX UNITAIRE HT (**)
<b>Fine II, Moyenne III ou Ordinaire IIII</b>	P max ≤ 60 kg	500,00 DH
	60 kg < P max ≤ 300 kg	700,00 DH
	300 kg < P max ≤ 600 kg	800,00 DH
	600 kg < P max ≤ 3600 kg	900,00 DH

#### Instruments de pesage à fonctionnement non automatique en vérification périodique sur site (\*\*\*)

Classe	Portée maximale	PRIX UNITAIRE HT (**)
<b>Fine II, Moyenne III ou Ordinaire IIII</b>	P max ≤ 60 kg	400,00 DH
	60 kg < P max ≤ 300 kg	600,00 DH
	300 kg < P max ≤ 600 kg	700,00 DH
	600 kg < P max ≤ 3600 kg	800,00 DH

(\*) La livraison et la récupération des instruments de mesure sont à la charge du client.

(\*\*) Frais d'apposition des vignettes de vérification, Taxes du Ministère et TVA 20% non incluses.

(\*\*\*) Prix unitaires hors frais de déplacement et logistique avec obligation du client pour un nombre minimal de 6 IPFNA à mettre à la disposition du Laboratoire par demi-journée. Si le nombre des IPFNA est inférieur au nombre minimal par demi-journée, une majoration de 20% sur les tarifs sus-mentionnés sera appliquée sans pour autant dépasser le prix correspond à la vérification de 6 IPFNA.